9me ANNÉE N° 444 PARAIT LE SAMEDI 29 Juillet 1893.

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

La Pauvre Morte

Celui qui règne sur les urnes — à moi, Bossuet ! — et de qui relèvent tous les mandats électoraux, à qui seul appartient la majesté, la gloire et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux députés et de leur donner, quand il lui plait, de grandes et de terribles leçons. C'est le suffrage universel que je veux dire. Soit qu'il élève les sièges, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance à ses représentants, soit qu'il la retire à lui-même, et ne leur laisse que leur propre faiblesse — ou leur propre indignité — il leur apprend leur devoir d'une manière souveraine et digne de lui ; car, en leur déléguant leur puissance, il leur commande d'en user comme il ferait lui-même, pour le bien du pays ; et il leur fait voir, en la retirant, que toute leur majesté est empruntée et que, pour être assis sur le velours du Palais-Bourbon, ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême. C'est ainsi qu'il instruit les députés, non seulement par des paroles, mais encore par des effets et par des exemples.

Or, ledit suffrage universel va être mis à même de se prononcer d'ici à un mois, et de juger ceux qui ont été appelés temporairement à régler les destinées de la France. Il va les voir revenir, très respectueux et très soumis, solliciter à nouveau ses suffrages et lui demander le renouvellement d'un mandat dont ils paraissent ne comprendre la responsabilité qu'au moment précis où ils ont à en rendre compte.

Nous ne voyons pas bien ce que vont dire aux éternels dupés d'en bas les quémandeurs de sièges. Mais nous entendons d'ici ce que le pays leur dira.

Il leur rappellera qu'ils avaient été élus, quoi qu'on en dise, dans le moment le plus favorable, à une époque où la République, échapée de l'aventure la plus redoutable, ne songeait à demander à ses élus qu'un peu d'intelligence, un peu de dévoûment, un peu d'honnêteté.

L'intelligence et le dévouement, le suffrage universel en cherchera vainement la trace. Jamais, sauf à l'époque du fameux Parlement-Croupion, que Cromwell fabriqua à son image, aucune Assemblée parlementaire n'a donné de si nombreux et de si déplorables exemples de son incapacité et de son défaut d'orientation. Comme une barque désemparée, sans pilote, sans boussole, montée par un équipage sans vaillance et sans dignité, elle s'est laissé porter par tous les flots, balloter par tous les reflux, secouer par tous les vents.

Elle achève sa vie par le retrait de la seule loi de garantie qui ait été donnée au travail. Elle tombe dans le sang des repressions outrancières.

Et le même suffrage universel dira qu'après avoir si hautement et à maintes reprises répudié la politique des lointaines aventures, c'est une bien triste fin pour la Chambre défunte que de faire coïncider la clôture de ses travaux avec l'ouverture d'une guerre dont nous ne pouvons prévoir ni les conséquences politiques ni les résultats financiers.

Elle s'en va. Nous ne verserons aucun pleur sur sa tombe qui n'a que trop tardé à s'ouvrir.

Il nous reste un vœu à formuler.

Puisse-t-elle ne pas revenir.

L. MENVIELLE

On lit dans " *La Lanterne* " du 27 courant :

UN CANDIDAT GROTESQUE

VESTE ASSURÉE

Une personne bien grotesque, c'est le nommé Mac - Adaras, député de Sisteron.

On se rappelle que cet individu s'était, avant les élections de 1889, fait recevoir franc-maçon. Aujourd'hui, les francs-maçons et les républicains, enfin fixés sur la valeur morale et politique de ce cosmopolite, qui n'a de français que sa naturalisation, ont résolu de le rendre à la vie privée.

Mais M. Mac-Adaras tient à la députation et, comme il a plus d'un tour dans son sac, c'est d'un autre côté qu'il cherche maintenant ses électeurs.

Il vient d'adresser à tous les curés, desservants, vicaires et frères ignorantins, une circulaire onctueuse et parfumée d'encens dans laquelle, après les avoir exhortés à soutenir sa candidature, il leur promet en retour, de créer en leur faveur une caisse de secours dans laquelle ils pourront puiser à volonté pour leurs besoins personnels et ceux de leurs églises.

C'est égal, M. Mac-Adaras file un mauvais coton. Il pourra s'en faire une belle veste. »

Ajoutons aux renseignements de notre confrère parisien, que Mac-Adaras offre encore à certains curés, une soutane neuve et un chapeau idem, mais que toutes ces belles promesses vont rejoindre la distillerie de Volonne, la fabrique de chapeaux qu'il devait créer à Sisteron et la boîte de médicaments promise à l'Escale.

S. R.

Une culture Avantageuse

M. G. Heuzé rappelait récemment qu'en 1793 — il y a juste un siècle — les agriculteurs de notre pays eurent à supporter une période de sécheresse presque aussi cruelle que celle que nous avons traversée cette année. La pénurie des fourrages fut telle que l'on dut avoir recours, comme aujourd'hui — ce qui prouve une fois de plus qu'il n'y a rien de bien nouveau sous le soleil — aux feuilles des arbres de la vigne, pour nourir le bétail.

M. Heuzé nous enseigne semblablement que les *navets* furent une des principales ressources de l'élevage. La *Corvention Nationale* publia à ce sujet une *instruction* intéressante et grâce à cette culture que bon nombre d'agriculteurs purent conserver leurs animaux malgré le manque de foin.

Cette année, les navets peuvent nous être semblablement d'un grand secours. Déjà, l'an dernier, nous avons recommandé cette culture ; notre intention n'est pas de répéter ici ce que nous avons déjà écrit il y a douze mois, mais nous croyons devoir signaler à nouveau la culture des navets que les pluies de ces dernières semaines rendent possible pres partout.

C'est surtout en culture *dérobée*, c'est-à-dire après l'enlévement des récoltes, de céréales, après la moisson du seigle, de l'orge, du froment ou du *sarrasin*, que le navet appelle actuellement notre attention. Jusque vers la mi-août on peut sans crainte semer des navets. La culture dérobée exige des variétés hêtives.

Nous conseillerons principalement le *navet blanc globe à feuille entière, le navet blanb plat natif* et le *navet rouge plat hâtif à feuille entière.*

La quantité de semences à répandre par hectare est d'environ 3 à 4 kilogrammes. On peut semer en ligne ou à la volée. Dans tous les cas, aussitôt après le semis on donne un roulage, puis, lorsque les plants ont développé leurs premières feuilles on donne un binage qui détruit les plantes nuisibles et éclaircit les navets.

Evidemment le navet en culture dérobée ne sera pas aussi productif que le navet en culture spéciales : cependant on peut être à peu prés assuré d'obtenir en novembre, en semant sur un déchaumage, au moins 7 à 8000 kil. de racines. Ce produit, sans compter celui des feuilles, sera en novembre une ressource précieuse pour l'entretien de notre bétail.

J. P.

Conseil aux Agriculteurs.

La pénurie des fourrages fait chercher, cette année, tous les moyens capables d'en amoindrir les funestes effets ; c'est pourquoi nous engagerons les agriculteurs à faire deux ensilages nouveaux : celui de la *feuille de vigne*, et celui des *marcs de vendange*. C'est surtout aux cultivateurs qui se trouvent dans les régions viticoles, que nous nous adressons, car ils pourront se procurer ces résidus à très bas prix

Les lecteurs de l'*Agriculture nouvelle* savent que M. Müntz, le savant chimiste de l'*Institut agronomique*, a remis en lumière le moyen d'utiliser la feuille de vigne pour un emploi, sinon plus noble, au moins plus utile que celui qu'on lui attribuait jusqu'ici. On sait maintenant, qu'à l'état frais, elle constitue une nourriture aussi saine et aussi substantielle que la luzerne ou le foin non fanés. L'hectare de vignes fournit, d'après M. Müntz, de 1.500 à 9.000 kilogs de feuilles ; en prenant la moyenne, on voit combien est importante cette ressource dans les pays vignobles. Pourront être ensilées sans danger d'intoxication, les feuilles traitées au *sulfate de cuivre* et à la *chaux* ; mais nous ne conseillerons pas cette opération pour celles qui ont reçu de *l'acétate de cuivre* ou *verdet*. On ne devra pas enlever les feuilles avant les vendanges, car sans cela la maturité du raisin serait très compromise.

Quant au marcs, même ceux qui ont été épuisés pour faire de la piquette, qu'on a l'habitude de regarder comme impropres à nourrir les animaux, M. Dehérain a parfaitement démontré, dans une récente communication à l'Académie des sciences, qu'ils possèdent tous les éléments propres à une

© VILLE DE SISTERON

excellente matière alimentaire ; en effet, le fait de l'extraction du vin qui les imprègne n'enlève que des quantités insignifiantes de ces éléments, car c'est surtout l'alcool et les substances formant l'extrait du vin, qui disparaissent.

Voici, d'ailleurs, les résultats d'analyses de M. Dehérain :

MATIÈRES					
azotées	grasses	extractifs	cellulose	alcool	eau
—	—	—	—	—	—
Marcs avant l'épuisement					
4.28	1.01	19.06	8.13	6.50	57.20
Marcs après l'épuisement					
4.16	1.00	17.86	8.13	traces	63.70

On voit que presque toute la matière alimentaire reste.

Nous ne reviendrons pas sur l'ensilage en général, cette question ayant déjà été traitée d'une façon très intéressante dans ce journal. Nous nous contenterons de faire quelques recommandations.

Les feuilles et les marcs devant être consommés cet hiver, nous préférons l'ensilage *doux* à l'ensilage *acide* ; le premier a l'avantage de pouvoir être fait plus lentement et ne nécessitera pas, par conséquent, une augmentation dans le personnel et dans les moyens de transport. On apportera chaque jour au silo une couche de 50 à 60 centimètres, ce qui permettra d'obtenir la température de 50°, nécessaire pour tuer le germe de la fermentation. L'ensilage *doux* donne toujours, en outre, une odeur de miel que les animaux préfèrent à celle que produit l'ensilage *acide*. On doit se souvenir aussi que l'humidité des matières à ensiler ne doit pas dépasser 75 0[0 ni être au-dessous de 50.00.

Enfin nous engagerons, dans les deux cas, à mélanger un peu de paille dans une proportion de 10 kilos pour 100 ; de même à ajouter, si possible, des germes d'orge et des poussières de blé. Le *sel gris* donnera aussi de bons résultats dans les proportions suivantes : 500 grammes pour 800 kilos de feuilles et 5 0[0 du poids du marc. M. Dehérain a expérimenté ce dernier sur un troupeau de brebis ; il a vu que celles-ci consomment avec plaisir ce marc mélangé avec un peu de foin, à raison de 4 kilos par tête et par jour lorsque les animaux restent en stabulation et de 2 kilos lorsqu'ils passent une partie de la journée au pâturage. Enfin l'alimentation du marc n'a nullement entravé la parturition, opinion assez répandue et qui fait croire encore que les poules mangeant des pépins de raisins ne peuvent plus pondre.

C. Pasbt.

Sous ce simple titre :

N° 148

nous commencerons dans notre prochain numéro, un intéressant feuilleton dû à la plume de **C. Pontis,** *dont nos lecteurs ont déjà apprécié le talent d'écrivain.*

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

Un accident arrivé à notre mise en page, nous oblige, à regret, à renvoyer au prochain numéro, un article sur **M. Mac-Adaras** *et notre* **Chronique électorale**.

La Foudre. — Un violent orage s'est abattu mercredi soir sur Sisteron, la foudre est tombée sur le clocher de la cathédrale et a tué . . . une dizaine de pigeons qui cherchaient là, un abri.

Distribution des Prix. — La distribution des prix aux élèves du Collège, a lieu ce matin à dix heures, sous la présidence de M. Latil, conseiller général, maire de Sisteron.

La distribution des prix, aux élèves des écoles communales filles et garçons, aura lieu demain dimanche à 10 heures du matin, sous la présidence de M. Tourel sous-préfet de l'arrondissement.

L'ouverture de la chasse. – Pour la première zone dans laquelle est comprise le département des Basses-Alpes, l'ouverture de la chasse est définitivement fixée au dimanche 13 Août.

Conseil d'Arrondissement. — L'an-mil-huit-cent-quatre-vingt-treize le 24 juillet, le conseil d'arrondissement de Sisteron, s'est réuni à l'hotel de la Sous-Préfecture, en conformité du decret de M. le Président de la République, en date du 11 Juillet 1893 pour la séance de la session :

Sont présents : M.M. Brunet, A. Touche, Colomb, Allègre, C. Prève, François Paul, Gleize, Ferdinand Rougier, Plauche.

M. Brunet, doyen d'âge occupe le fauteuil de la présidence.

M. Ferdinand Rougier, le plus jeune conseiller, remplit les fonctions de secrétaire.

M. Tourel, sous-préfet, assiste à la séance.

M. le doyen d'age invite le conseil a procéder à l'élection du Bureau.

Election du Président

M.M. A. Touche. . . . . 6 voix.
Gleize . . . . . 3 voix.

M, Touche est proclamé président.

Election du Vice-Président

M.M. Gleize . . . . . 7 voix.
Allègre . . . . . 2 voix.

M. Gleize est proclamé vice-président.

Election du Secretaire

M. Ferdinand Rougier. . . 8 voix.
bulletin blanc. 1

M. Ferdinand Rougier est proclamé secrétaire.

Le bureau étant constitué. M. le Président donne la parole à M. le sous-préfet qui donne lecture de son rapport sur l'ensemble des services de l'Arrondissement et notamment en ce qui concerne les vœux précédemment émis sur les chemins et routes.

Foire des Mées. — Le conseil donne un avis défavorable au transfert de foire demandé par cette commune attendu que cette modification porterait un grave préjudice à celle de Volonne.

Foires de Bayons, Mezel. St Vincent, Laragne et Reynier. — Renvoyé à la prochaine session pour supplément d'instruction, attendu que les demandes sont parvenues tardivement et que les communes interessées n'ont pu être consultées en temps opportun.

Sur la proposition de M. Préve et Allègre, le conseil émet le vœu pour la rectification de la route de Bayons, depuis la route de La Motte jusqu'à la digue de Clamensane et construction d'un pont au grand vallon.

Postes. — Sur la proposition de M.M. Gleize et Plauche, le conseil d'Arrondissement émet le vœu qu'un courrier direct, en voiture soit établi de Sisteron à Nyons passant par Séderon et Ste Jeanne (Drome) soit établi le plus tôt possible.

Sur la proposition de M.M. Gleize et Plauche, le conseil émet le vœu pour la création de deux ponts à Valbelle et la Lauzière et un acque luc au ravin du torron à Curel, sur le chemin de grande communication N° 3.

Sur la proposition de M. Touche le conseil émet le vœu pour que le chemin d'intérêt commun N° 19 entre le pont de St Symphorien, et le pont d'Abros soit rectifié et que la lacune entre Mellan et Authon soit terminé.

Sur la proposition de M.M. Gleize et Plauche, le conseil insiste pour la construction d'un ponceau, sur la route de Noyers No 3 au vallon des chaumines – que le dépôt du projet de construction d'un chemin reliant le chemin de grande communication No 3, au chemin communication No 20.

Sur la proposition de M. M. Prève, Brunet et Allègre, le conseil insiste vivement pour que le projet de construction d'un pont sur la route No 1, à l'entrée de La Motte-du-Caire, soit poussé le plus activement possible et qu il soit fait une étude pour élargir le chemin de grande communication No 1 au quartier des coles et du rang, (Communes de Nibles) avec modification des courbes trop accentuées.

Sur la proposition de M. Touche, le conseil émet le vœu qu'un emploi de Cantonnier soit crée pour entretenir les routes nouvelles entre St Geniez et Authon.

— Sur la proposition de M. Allègre, le Conseil émet le vœu qu'une rectification soit faite sur le chemin de grande communication numéro 17, entre Bayons et Turriers.

— Sur la proposition de M. F. Paul, le conseil émet le vœu que l'administration des Ponts et Chaussées soit invitée à bref délai à dresser les projets de rectification ci-dessous indiqués, concernant la commune de Château-Arnoux, lesquels projets ont fait l'objet d'une demande du Conseil Municipal de cette commune.

1° Reconstruction du mur de soutènement du chemin numéro 16 dans l'intérieur du village.

2° Rectification à la bifurcation du du même chemin avec le chemin vicinal numéro 4.

3. Rectification à l'entrée du pont de

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

— 25 —

MA TANTE LA FOLLE

— Arrangez cela, docteur, je vous en supplie. Je consens à accepter les travaux les plus pénibles, les plus répugnants, tout ce qu'il faudra faire pour que le peu qu'on aura á dépenser pour moi soit largement payé par mon travail. Je n'ai jamais été coquette, ni grande mangeuse. Revêtez-moi de haillons, nourrissez-moi de pain sec et d'eau, je veux rester, je veux rester ici infirmière, je veux mourir en faisant du bien aux autres.

Le docteur fit des objections pour la forme et me quitta en me promettant une réponse pour le lendemain. Crut-il á mon histoire ? s'en alla-t-il persuadé que je n'avais jamais été folle, ou que du moins l'accès avait changé de caractère ? J'en doute, car vous-mêmes qui lisez cette histoire, vous doutez probablement aussi, malgré tout le calme, tout le bon sens que révèle mo narration.

Et que serait-ce si, comme mon bien-aimé Charles, vous aviez entendu tous les cancans, toutes les suppositions que les langues méchantes avaient mis en circulation lorsque l'on sut que la petite Anaïs était devenue folle á la suite du passage d'un régiment.

Je vous l'ai dit, femme et voyante. recluse pendant plus de vi gt ans, je n'ignore rien de la vie. Je sais ce qu'ont pensé certaines bonnes âmes. Je sais qu'on à dit à mon pauvre père, á mon pauvre cher Jules :

— Ah, ça, voyons vous trouvez naturel qu'une fille de dix-huit ans demande á èpouser comme cela un soldat de passage, qu'elle a vu à peine quelques heures ? Vous ne soupçonnez rien, vous n'entrevoyez pas quelque évènement déplorable qui a pu se passer dans la nuit ?

Je n'insiste pas, par pudeur pour moi et pour vous. Les deux braves cœurs ont pu avoir un instant de doute ; l'hypothèse, á prendre les choses comme elles vont dans la vie, etait trop vraisemblable pour être écartée a priori. Mais ils me connaissaient, se connaissant eux-mêmes ; ils l'écartèrent définitivement. Mon père m'aurait tuée ou tout au moins internée lui-même s'il avait pu croire une pareille énormité.

Les médecins s'y connaissent souvent aussi bien au moral qu'au physique, et j'ai lieu de croire que le docteur crut á ma parole.

Toujours est-il que le surlendemain il vint m'annoncer que ma demande était agréée et que je pouvais commencer ma nouvelle vie quand bon me semblerait. Il m'assura que ma famille ignorerait ma confession tant qu'il me plairait de la tenir secrète, et que mon changement de position serait mis sur le compte d'une amélioration dans mon état d'esprit. C'était tout ce que je demandais.

XIII

Depuis dix ans, je vis triplement heureuse. Heureuse de la paix, de l'uniformité de la vie que je mène ; heureuse du peu de bien que je m'efforce de faire ici ; heureuse de savoir que tous les miens me croient sinon entièrement guérie. du moins revenue à une raison relative.

Ces dix années n'ont pas d'histoire. J'ai revu Jules et Clémence quelques semaines après l'incendie, et c'est tout : les autres, les « Parisiens », absorbés par leurs occupations, n'ont jamais trouvé un instant pour venir consoler la petite Anaïs. Mon petit Charles a grandi, en pension, hors du département ; il a presque complètement oublié sa tante la folle.

C'est cependant à lui que je confie le soin de faire paraitre plus tard ces mémoires, qui pourront être utiles peut-être à quelqu'un.

Je sens, je sais, comme j'ai déjà dit, que ma vie touche à sa fin. Ma carrière est finie; dix années de bonheur complet suffisent à racheter les douze années de martyre volontaire que je m'étais imposées. A un rêve que la Providence n'a pas voulu voir réalisé, j'ai substitué une existence bâtie de toutes pièces à mon goût. Je le répèterai à satiété, Dieu peut me rappeler á lui pour me juger ; j'ai été sur cette terre aussi he

© VILLE DE SISTERON

l'oratoire sur la Riaille.

— Sur la proposition de M. Paul, le Conseil émet le vœu que l'administration des Ponts et Chaussées soit invitée à dresser à bref délai un projet de rectification du chemin de Volonne à Thoard à la traversée du ravin de Font Payaume.

Cette rectification a fait l'objet d'une demande du Conseil municipal de Volonne, par délibération du 5 février 1893.

— Sur la proposition de M. Paul, le Conseil émet le vœu que le juge de paix du canton de Volonne soit tenu de résider au chef-lieu de canton.

Canal de Ventavon. — Sur la proposition de M. Ferdinand Rougier, le Conseil à l'unanimité émet le vœu que les Chambres votent les crédits nécessaires pour l'achèvement de cette œuvre depuis trop longtemps laissée en suspens. Il est bien regrettable, en effet, que les sacrifices faits jusqu'à ces dernières années l'aient été en pure perte, alors que, si cette affaire avait fait l'objet des efforts constants de ceux qui avaient mission de le faire on pouvait amener une véritable richesse dans notre arrondissement. Emet, en outre, le vœu que les futurs représentants de Gap et de Sisteron, à la nouvelle Chambre, fassent tout leur possible pour faire enfin aboutir ces légitimes revendications.

— Sur la proposition de M. Ferdinand Rougier, le Conseil émet le vœu que le projet de loi actuellement en discussion devant le Parlement, organisant l'assistance médicale gratuite dans les campagnes soit voté par la future Chambre.

Agriculture. — Sur la proposition de M. Ferdinand Rougier, le Conseil émet énergiquement le vœu qu'un droit protecteur de dix francs par charge, ou soit les 8 doubles décalitres, frappe les blés étrangers à leur entrée en France, de façon à ce qu'à l'avenir nos cultivateurs puissent vendre leur produit de 36 à 37 francs la charge. De cette façon le producteur et le consommateur y trouveraient également leur compte.

En outre, que le Gouvernement prenne telles mesures douanières que comportent les circonstances pour parer à l'avilisement du prix des bestiaux.

— Sur la proposition de M. Ferdinand Rougier, le Conseil renouvelle le vœu que le salaire des facteurs ruraux et des petites villes, ainsi que celui des cantonniers soit augmenté dans une notable proportion, attendu que le travail de ces modestes serviteurs de la République augmente tous les jours et devient de plus en plus pénible.

— Au nom de l'arrondissement de Sisteron, le Conseil, à l'unanimité, envoie à la famille de M. le sénateur Bouteille, l'expression de ses profonds regrets et de sa douloureuse sympathie pour la perte immense que le parti républicain vient de faire en la personne respectée de ce vaillant lutteur, de ce vétéran de la démocratie Bas-Alpine.

Au nom de la République, M. le Sous-Préfet s'associe aux sentiments du Conseil.

— Avant de se séparer, le Conseil, à l'unanimité, renouvelle à M. le Sous-Préfet Tourel, l'expression de sa confiance et exprime de nouveau l'avis que le gouvernement de la République le maintienne avec avancement à la tête de notre arrondissement.

La séance est levée à 6 heures 1/2 du soir.

De tout on se lasse bientôt,
Hormis du savon du Congo.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 26 juillet 1893.

Les évènements du Siam, les appréhensions que cause la liquidation à demain à Londres, les mauvaises cotes de Berlin, influencent ; mais les demandes au comptant viennent à bout de toutes les résistances et le 3 0/0 gagne encore 2 centimes sur la veille à 97.87 ; le 4 1/2 fait 106.72.

L'Italien s'inscrit à 87.60, nous ne saurions trop répéter que les porteurs de titres doivent se débarrasser promptement d'une valeur appelée à une dégringolade prochaine. Autant on en peut dire de l'extérieure espagnole trop élevée encore à 62 7/32.

Le marché des institutions de crédit n'a que peu d'affaires. Le crédit foncier s'inscrit à 956. Le comptoir national d'escompte montre beaucoup de fermeté à 485 et voit s'accroître sa clientèle par suite des facilités et des avantages qu'il offre aux déposants à long terme.

La Banque d'Escompte se traite à 125.

Le Crédit Lyonnais fait 772.50 et la Société générale 468.50.

L'action des Immeubles de France côte 491.

La société Niçoise des Transports maritimes entretient un courant d'affaires très actif à 537.50 ; on croit qu'elle sera déclarée adjudicataire de tout ou partie des services postaux subventionnés entre notre littoral méditerranéen, la Corse et l'Afrique Française.

Sur le marché en banque l'obligation des Cales de Radoub et Corderies parisiennes se traite à 435.

Les chemins économiques font 417.

COMPTOIR GÉNÉRAL DES ALPES

SUCCURSALE DE SISTERON

MAISON PRINCIPALE A MARSEILLE

LORIN JEUNE & Cie

ACHATS DE BOIS DE NOYER ET AUTRES

Avances sur Marchandises, Escompte, Recouvrements, Échanges.

Ecrire ou adresser les offres à l'Agent Général à la succursale de Sisteron (Basses-Alpes.)

reuse qu'il est possible à un être humain, puisque j'ai ordonné ma vie à mon gré.

Il me reste à demander pardon à ceux à qui ma détermination a pu causer quelque ennui et quelque chagrin. Je ne pouvais faire autrement ; mon seul espoir est que puisqu'ils ont quitté cette vallée de misère avant moi, ils savent depuis longtemps que je n'ai jamais été folle, et qu'ils ont pardonné à la martyre.

Ma tante Anaï avait deviné juste. Deux ans après avoir écrit les derniers mots de ces mémoires que l'on vient de lire, et auxquels elle n'avait rien ajouté, sans doute parce que le bonheur n'a pas besoin d'histoire, elle s'éteignit en pleine connaissance, après deux jours de la seule maladie qu'elle ait eue, en dehors des accidents inévitables dans la jeunesse.

J'ai eu la curiosité de chercher à savoir si le sergent major s'était jamais douté qu'il avait été la cause involontaire d'une « prise de voile » aussi peu banale, Mes discrètes recherches ont abouti aux constatations qui suivent :

Le sergent major n'a aucun souvenir du « sejour » qu'il fit en 184... dans notre famille. Le capitaine en garnison à X... près de la maison de santé se souvient fort bien de l'incendie et du nombre des pauvres folles qu'il a arrachées aux flammes ; il n'en a distingué spécialement aucune.

Il est solide, heureux et content, aux côtés de sa charmante femme. Son fils suit la carrière militaire et espère bien, si quelque balle ninterromp pas sa carrière, arriver comme son père aux trois étoiles.

G. PONTIS

FIN.

AVIS. M. Maurel Joseph, de Salignac, informe le public, que sa femme, Marie Baille, ayant quitté le domicile conjugal, il ne répondra pas des dettes qu'elle pourra contracter.

AVIS Monsieur Pierre Boggio, informe le public qu'il ne répondra pas des dettes que pourrait contracter sa femme Augusta Giraud, celle-ci ayant quitté le domicile conjugal.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée. — Vacances de 1893. — TRAIN DE PLAISIR DE LYON A GENÈVE. — Prix (aller et retour) : 2e classe, 15 francs ; 3e classe, 10 francs.

ALLER. — Départ de Lyon-Perrache, le 12 Août à 11 heures du soir ; Arrivée à Genève, le 13 Août à 4 heures 22 du matin.

RETOUR. — Départ de Genève, le 15 Août à 11 heures 25 du soir ; Arrivée à Lyon-Perrache, le 16 Août à 5 heures 13 du matin.

Des affiches feront connaître, avec les conditions du voyage, la date à partir de laquelle on pourra se procurer des billets pour ce train à prix réduits.

***

Vignobles de la Compagnie, à la **Bocca** *près* CANNES — Récolte sur pied à vendre, comprenant : Chasselas, Cinsaults, Clairettes, Muscats de Hambourg et Ugnis blancs.

S'adresser, pour visiter, à Monsieur **Fontaine**, chef de culture, à la Bocca, (Alpes-Maritimes) et, pour traiter, à M. **Félix**, inspecteur de l'exploitation, gare Saint-Charles, à Marseille.

POUR TEINDRE SOI-MÊME
EN TOUTES NUANCES
TOUTES SORTES D'ETOFFES
Employez
LA KABILINE
SE TROUVE PARTOUT

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

Approuvés par la SOCIÉTÉ de MÉDECINE de FRANCE

CHEVEUX GRIS-CHUTE des CHEVEUX

SUCCÈS GARANTI SEULS INOFFENSIFS

2'50 GRAND FLACON — 4fr. DOUBLE FLACON

CÉLÈBRE **SUBLIMIOR** DE HARRIS

Un seul flacon suffit pour rendre progressivement aux cheveux gris, la couleur et l'éclat de la jeunesse. *Il ne poisse pas.* Le SUBLIMIOR arrête la *chute* des *cheveux* et guérit les pellicules.

Le **NIGER** de HARRIS rend instantanément aux cheveux et à la BARBE leur nuance primitive. *Une application tous les 15 jours suffit.* — LE NIGER, 4 fr. 50.

CHEZ PRINCIPAUX COIFFEURS, PARFUMEURS ET PHARMACIENS.

ENTREPOT GÉNAL à PARIS : HARRIS, 13, r. de Trévise. — *Notice fco sous pli fermé.*

En vente à Sisteron, chez M. JEAN ANTOINE, coiffeur-parfumeur aux Quatre-Coins.

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES ?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS ?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT : 22, Rue de l'Echiquier, *PARIS*

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

15 Centimes — *Chaque numéro de 16 pages grand in-4° sur trois colonnes avec nombreuses illustrations inédites, contient au moins 2,800 lignes de lecture.* — Tous les Jeudis.

Journal des Voyages

ET DES AVENTURES DE TERRE ET DE MER

Publie le récit de toutes les **explorations** célèbres, écrit par les voyageurs eux mêmes :

BINGER • BONVALOT • BRAZZA • BROSSELARD-FAIDHERBE • CATAT COUDREAU • DYBOWSKI • FOA • MIZON • MONTEIL • TRIVIER, ETC.

RÉCRÉATIONS GÉOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES
PRIX NOMBREUX

Les Souscriptions du *Ministère de l'Instruction publique* et les *Prix Montyon* obtenus par les ouvrages qui forment la Bibliothèque du *Journal des Voyages*, prouvent le soin scrupuleux qui préside à la publication des œuvres instructives et attrayantes, de **Miss Maud Gonne, MM. Améro, Boussenard, Brown, Ch. Canivet, Cortambert, Depping, Dillaye, W. de Fonvielle, Jacolliot, R. Jolly, Morans, E. Moreau, Neukomm, C. de Varigny**, etc.

C'EST LE VÉRITABLE LIVRE DE LA FAMILLE INTÉRESSANT TOUS LES AGES

Abonnement d'essai pendant un mois contre 60 centimes, envoyés : 8, Rue Saint-Joseph, Paris.

MELROSE

RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX.

Pour rendre aux **cheveux gris** ou décolorés leur couleur et beauté primitives ainsi que leur vitalité et brillant.

Le plus beau diadême de la nature est une opulente chevelure.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Dépôt: 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. REBATTU fils aîné, Mercerie Parfumerie, rue Porte de Provence

Manufacture des POMPES CROQUET
121, Rue Oberkampf, PARIS

Demander l'envoi du Prix-Courant des POMPES ILLUSTRÉES qui sont adressées FRANCO

FLEUR DU BOUQUET DE NOCE,

pour la peau et le teint.

Un liquide laiteux et hygiénique, dont une seule application donnera à votre visage, à vos épaules, à vos bras et à vos mains l'éclat et la beauté de la jeunesse. Il est préférable aux poudres et à tous les autres liquides. Il enlève le hâle et les taches de rousseur ; il prévient et efface les rides.

Se trouve chez tous les Coiffeurs, Parfumeurs et Débitants d'Articles de Toilette. Fabriques et Dépôts principaux : 92 Bd. Sébastopol, Paris ; à Londres et à New York

CHANGEMENT DE DOMICILE

POUR

CAUSE D'AGRANDISSEMENT

L'extension prise par la MANUFACTURE DE CHAPEAUX

H. DAUMAS ET Cie

a nécessité son transfert **Rue de Provence, à côté du Casino.**

Un outillage complet, une expérience incontestable acquise par une longue pratique, permet à la Maison

H. Daumas, Clément & Rippert

de livrer rapidement, *à bon marché et dans les meilleures conditions du fini*, les articles de sa fabrication : *Chapeaux souples et fantaisie, sur mesure et sur commande.*

POUR CALMER LA SOIF

Rien n'est plus utile, plus agréable, plus hygiénique que la boisson préparée avec le **SUCRE CASTILLAN**

Le flacon pour **100** litres de boisson, **1fr. 50** franco contre timbres ou mandat.

Prime *aux commandes de* ***3*** *flacons.*

Echantillon *gratuit en rappelant le nom de ce journal.*

J. SIMON 13, rue Grange Batelière **PARIS**

PULVÉRISATEUR BROUET
121, Rue Oberkampf, PARIS
Pour le traitement des maladies de la Vigne et des Arbres fruitiers par le Sulfate de cuivre.
Demander le Catalogue spécial.

SYLVAIN LAMBERT

Successeur d'Éloi Moyroud

SISTERON

ACHAT ET VENTE

De Tous Produits du Pays
De Vieux Meubles et Vieux Métaux

GIBIER ET VOLAILLE

Maison de Confiance ouverte toute l'année et se recommandant par la loyauté de ses opérations.

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANOS ET ORGUES

Médaille d'Argent Exposition de Marseille 1890

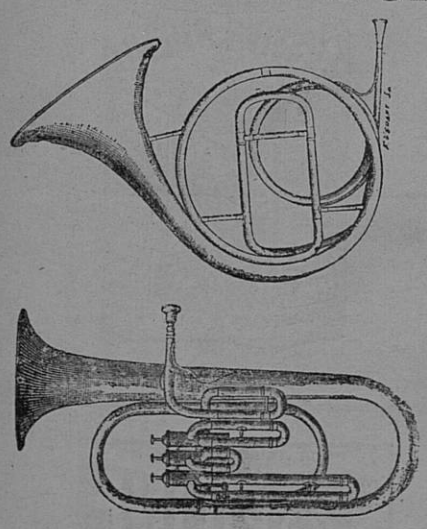

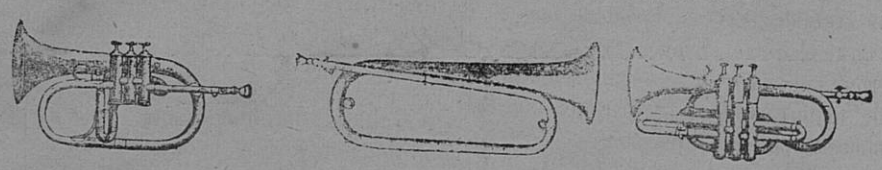

P. GATTERMANN ET FILS

Rue Tapis Vert, 16, 20, 22, MARSEILLE

Succursale : 4, RUE d'AUBAGNE, 4.

LOCATION. — ABONNEMENTS AUX ACCORDS DE PIANOS. — RÉPARATIONS

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON